

## COMMUNE DE ROSAY

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 11

Date de la convocation : 28/03/2022

### **COMPTE RENDU DU 4 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Bruno MARMIN Maire.

**Etaient présents** : Mr Bruno MARMIN, Mr Vincent PFLIEGER, Mme Alexandra BOY, Mme Nordlinde DENIS, Mr Frédéric FERON, Mr Christophe PERREL, Mr Philippe BOTHOREL, Mme Françoise MOUSSET

**Etaient absents excusés** : Mme Michèle LEE donne pouvoir à Mme Françoise MOUSSET  
Mr Jean-Pierre BILARD donne pouvoir à Mr Vincent PFLIEGER  
Mr Frédéric FERRY donne pouvoir à Mr Christophe PERREL

Secrétaire de séance :  
Mr Vincent PFLIEGER

**1/ LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE A ETE APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

**2/ COMPTE-RENDU DES REUNIONS SYNDICALES ET INTERCOMMUNALES.**

**3/ FINANCES**

#### COMPTE DE GESTION 2022

Le conseil municipal, après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le conseil municipal examine et approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 présenté par monsieur Vincent PFLIEGER dont les écritures sont exactement identiques à celle du compte de gestion du comptable public.

Le résultat de l'exercice cumulé fait apparaître :

Un déficit d'investissement de	21 706.05 €
Un excédent de fonctionnement de	112 819.89 €
<b>Soit un résultat de clôture cumulé de</b>	<b>91 113.84 €</b>

#### AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après le vote du Compte Administratif 2022, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit

Déficit réel d'investissement : 21 706.05€ + 189 203.07 € (RAR dépenses) – 224 320.50 € (RAR recettes)  
soit un excédent de 13 414.38 €

Par conséquent, la reprise des résultats de l'exercice 2022 au BP 2023 se présente comme suit :

A la section de fonctionnement :

R.002 : Excédent reporté 112 819.89 €

A la section d'investissement :

D.001 : Déficit d'investissement reporté. 21 706.05 €

### VOTE DES TAXES 2023

Le Conseil Municipal, considérant que l'équilibre du budget 2022 s'est effectué avec un produit de fiscalité directe d'un montant de 136 800.00 €, vu le rapport de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe ainsi, sans augmentation les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 19.68 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 29.78 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 5.30 %

### BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal étudie et adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2023 présenté par Monsieur le Maire.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

**Section de fonctionnement : 387 118,89 €**

**Section d'investissement : 674 909,72 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter au compte 6232 fêtes et cérémonies :

- \*le repas des anciens
- \*les colis des anciens
- \*l'achat de fleurs pour les différentes cérémonies
- \*les spectacles et cadeaux pour le Noël des enfants
- \*gouters
- \*galettes
- \*vœux
- \*les festivités organisées sur la commune

Décide la répartition suivante pour le compte 65748 subvention aux associations

- \*1800.00€ pour la Coopérative scolaire
- \*100.00€ pour l'ADMR DE HOUDAN
- \*150.00€ pour l'ENVOL
- \*150.00€ pour l'UNC DE SEPTEUIL
- \*150.00€ pour les RESTAURANTS DU CŒUR
- \*20.00€ pour l'association Henri Bouilliant (restauration plaque de cocher)

Décide d'affecter 500€ au compte 65134, montant maximum octroyé dans le cadre de l'action sociale à une administrée étudiante en coiffure, pour le financement de son matériel professionnel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces mouvements de crédits seront effectués par décision expresse de l'ordonnateur, transmise au contrôle des légalité.

#### 4/DESIGNATION DU REFERENT SILY

Considérant la candidature de monsieur Jean-Pierre BILARD au poste de titulaire  
Considérant la candidature de monsieur Vincent PFLIEGER au poste de suppléant  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide la nomination de monsieur Vincent PFLIEGER (11 voix POUR) et de monsieur Jean-Pierre BILARD (11 voix POUR) pour représenter la commune au Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue lez Yvelines (SILY).

#### 5/DESIGNATION DU REFERENT TRANSITION ENERGETIQUE

Considérant la candidature de monsieur Frédéric FERRY au poste de titulaire  
Considérant la candidature de monsieur Christophe PERREL au poste de suppléant  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide la nomination de monsieur Frédéric FERRY (11 voix POUR) et de monsieur Christophe PERREL (11 voix POUR) pour représenter la commune au sein du service transition énergétique de la CCPH.

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES

- \*chasse aux œufs sur le pré de Rosay pour les enfants de Rosay le dimanche 9 avril
- \*repas des ainés le 27 mai
- \*Saint Jean le 17 juin sur le pré de ROSAY
- \*chasse noisettes le 25 juin à Dammartin en serve

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h55

The page contains several handwritten signatures. On the left, there is a signature in black ink with the name 'L. Denis' written below it. In the center, there is a large, stylized signature in black ink. To the right, there are several signatures in blue ink, including one that appears to be 'D/L' and another that is more complex and illegible. The signatures are scattered across the lower half of the page.